

Je distingue les homophones: leur-leur(s)



Je retiens

Leur→ PRONOM PERSONNEL PLURIEL. Il est invariable.

Astuce : Il peut être remplacé par " lui ".

Ex. : Je leur ai prêté mon ballon. (Je lui ai prêté mon ballon.)



► Leur(s) → DETERMINANT (ou ADJECTIF) POSSESSIF de la 3 ème personne du pluriel.

Il est placé dans un Groupe nominal. Il s'accorde en nombre avec le nom qu'il accompagne.

(Leur suivi d'un nom singulier ; leurs suivi d'un nom pluriel.)

Astuce : Il ne peut pas être remplacé par " lui-"

Ex : Les élèves ont rangé leur classeur et leurs livres.

Cm2



Je distingue les homophones: leur-leur(s)

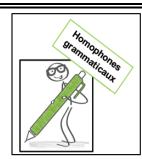


<u>Je retiens</u>

▶ Leur → PRONOM PERSONNEL PLURIEL. Il est invariable.

Astuce : Il peut être remplacé par " lui ".

Ex. : Je **leur** ai prêté mon ballon. (Je **lui** ai prêté mon ballon.)



► Leur(s) → DETERMINANT (ou ADJECTIF) POSSESSIF de la 3 ème personne du pluriel.

Il est placé dans un Groupe nominal. Il s'accorde en nombre avec le nom qu'il accompagne. (Leur suivi d'un nom singulier ; leurs suivi d'un nom pluriel.)

Astuce : Il ne peut pas être remplacé par " lui-"

Ex : Les élèves ont rangé leur classeur et leurs livres.